Nations Unies
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ESCWA)

Session nationale aux négociations des accords bilatéraux d'investissements

Tunis 1-5 avril 2013

Champ d'application territorial et temporel

Ferhat HORCHANI
horchani.ferhat@gmail.com

Champ d’application territorial

L’investissement protégé est celui réalisé sur le territoire de l’Etat

Définition du territoire: terrestre, maritime, aérien

TBI se référent aux espaces maritimes.

Champ d’application temporel

2 quetions :

1) Est-ce que les TBI s’appliquent aux investissements réalisés avant leur entrée en vigueur
2) Est-ce que les TBI continuent à s’appliquer aux investissements, après la durée prévue du TBI

TBI et investissements anciens

- Principe: non rétroactivité des TBI
- Principe non impératif
- Exemple «Le présent Accord est applicable aux investissements effectués sur le territoire d'une Partie contractante, conformément à ses lois et règlements, par des investisseurs de l'autre Partie contractante, <u>avant ou après son entrée en vigueur</u> ».

Limite à prévoir : le TBI ne s'applique pas aux différends anciens

تطبق هذه الاتفاقية على كافة الاستثمارات ، سواء تمت قبل أو بعد تاريخ العمل بها ولكن لا تطبق على اي نزاع بشأن الاستثمار ينشأ قبل العمل بها أو أي مطالبة بشأن الاستثمار يكون قد تم تسويتها قبل العمل بالاتفاقية .

Investissements et fin des TBI

- Le TBI continue à s'appliquer aux investissements pendant un certaine durée après la fin de l'échéance prévue par le TBI

(٣) تبقى الاستثمارات المنجزة قبل تاريخ انهاء هذه الاتفاقية خاضعة لأحكامها لمدة عشرين سنة من تاريخ الانتهاء .